

NAMUR

INVESTIT DANS SON

AVENIR



Annoncés dans la Déclaration de Politique générale de décembre 2012, plusieurs projets d'envergure sont prévus à Namur.

L'attribution de fonds européens Feder et le début des travaux liés à la construction de la future gare des bus sont l'occasion de faire le point sur ces différents projets portés par la Ville de Namur, sur ceux développés par la Province, la Région, le Fédéral. Enfin, certains-dont plusieurs vastes projets de logements et de bureaux-sont portés, pour partie ou en totalité, par des investisseurs privés, convaincus par cette dynamique namuroise nouvelle.

Dans les années à venir, Namur et les Namurois pourront bénéficier d'infrastructures nouvelles, modernes, à la hauteur des ambitions de notre capitale wallonne et qui répondront aux besoins exprimés localement.

MONTANT TOTAL
DES INVESTISSEMENTS

**156 MILLIONS
D'EUROS**

COMMENT SONT FINANCÉS CES GRANDS PROJETS ?

SUBSIDES EUROPÉENS

Namur a obtenu pour la première fois des fonds FEDER 29,6 millions d'euros, attribués à différents projets présentés sous l'intitulé « Namur Innovative City Lab ». Ces fonds sont composés pour 50% de subsides européens, pour 40 % de subsides régionaux et pour 10% d'investissements communaux.

SUBSIDE RÉGIONAL « ATTRACTIVITÉ URBAINE »

En 2012, la Wallonie a octroyé à Namur un subside récurrent de 1,5 million d'euros, pendant 20 ans. Plutôt que d'attendre chaque année un subside modeste, la Ville a décidé de financer par emprunt plusieurs projets structurants, et d'utiliser ces subsides pour rembourser l'emprunt global.

INVESTISSEURS PUBLICS (PROVINCE, COMMUNAUTÉ, RÉGION, FÉDÉRAL)

En tant que capitale de la Wallonie et chef-lieu de province, Namur accueille déjà de nombreuses administrations. La 6e réforme de l'Etat entraîne le rapatriement de certains services, l'état fédéral a finalement décidé de la construction d'un nouveau Palais de Justice, et Région et Fédération sont les partenaires de nombre de projets namurois (Confluence, stade et patinoire, passerelle cyclo-piétonne, téléphérique, nouveau Conservatoire...)

INVESTISSEURS PRIVÉS

Si les pouvoirs publics investissent dans la capitale wallonne, ils ne sont pas les seuls. Le BEP, l'Université de Namur déploient leurs projets dans la ville, tandis que les projets portés par le privé fleurissent également sur le sol communal : les logements du Port du Bon Dieu, l'installation du siège social de la banque CBC (2017), les diverses constructions en cours à Jambes (commerces et logements...) De plus, les investissements liés à la construction du parking au confluent ou du téléphérique sont pris en charge majoritairement, voire totalement, par des investisseurs privés. Il en est de même pour le futur centre commercial.

COMMUNE

Enfin, et ce n'est pas le moindre, la Ville de Namur s'est doté d'un budget extraordinaire, celui dédié aux investissements, de 69,3 millions d'euros. Si le budget 2015 prévoyait déjà 800 000 euros pour la passerelle, et près de 7 millions pour l'aménagement du Grognon, celui des années suivantes intégrera la quote-part communale des investissements FEDER, ainsi qu'une série de financements purement communaux dédiés à des infrastructures prioritaires.

En effet, le gros avantage d'avoir pu obtenir, grâce à l'action de l'autorité communale, de tels financements extérieurs auprès de l'Europe, de la Région et la Fédération Wallonie Bruxelles, c'est que cela permet de consacrer l'énorme majorité du budget communal aux investissements de proximité tels les voiries, les écoles, la propreté, l'aide sociale, la culture, le sport...

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET ?



PROJET



DÉCISION
POLITIQUE



FINANCEMENT



DOSSIER
ADMINISTRATIF



MARCHÉS
PUBLICS



EN CHANTIER



EN SERVICE

NAMUR

Voici les principaux projets prévus à Namur d'ici 2020, ainsi que l'indication de leur état d'avancement. Pour certains, les travaux sont en passe de commencer. Pour d'autres, décision et financement sont assurés, sans qu'on puisse définir la date d'inauguration. Dans tous les cas, ce sont des infrastructures qui bénéficieront à tous, et qui inscrivent Namur comme une ville moderne, dynamique, interactive et innovante.



QUARTIER CONFLUENCE

EN BORD DE SAMBRE

Un téléphérique



QUOI ?

Le téléphérique ralliera la place Maurice Servais et l'Esplanade de la Citadelle. Équipée de 9 cabines pouvant accueillir entre 6 et 8 personnes, cette liaison aérienne survolera la Sambre et le domaine fortifié, à raison d'un départ toutes les 45 secondes environ.

COMBIEN ?

8 700 000 euros

QUI ?

Privé Les travaux seront menés et financés par le futur exploitant.

QUAND ? 2018

Début des travaux en 2017



ENTRE JAMBES ET NAMUR

Une passerelle



QUOI ?

Création d'une passerelle cyclo-piétonne entre le Grognon et la rive jamboise, à côté de la Villa Balat. Cette passerelle est conçue pour être quasi invisible depuis les ponts de Jambes et des Ardennes, et sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, grâce à une double rampe d'accès, l'une avec et l'autre sans escalier. Dotée d'un éclairage intelligent et réalisée en matériaux durables (acier et bois), elle cache sous des allures discrètes une véritable prouesse technologique.

COMBIEN ?

7 000 000 euros

QUI ?

FEDER + RÉGION

Le projet de passerelle n'est pas neuf: on en parlait déjà il y a une quarantaine d'années. L'impulsion pour le réaliser enfin est venue de la Ville, qui a financé le développement du projet et les plans. Mais les cours d'eaux sont une compétence régionale, c'est donc la Direction Générale des Voies Hydrauliques qui prend le relais pour réaliser les travaux.

QUAND ? 2019

À LA CONFLUENCE

Une esplanade, un parking et un port numérique



QUOI ?

Le projet d'aménagement de la pointe du Grognon, avec :

en sous-sol : un parking souterrain de 600 places.

en surface : l'aménagement de l'esplanade en espace verdoyant intégré au paysage de la citadelle, comportant fontaines, équipements numériques, gradins formant une agora verte. L'espace ainsi créé pourrait, par exemple, accueillir des événements d'ampleur. Un concours sera lancé pour le concevoir.

au bord du fleuve : la création d'un espace d'accueil et d'exposition, et d'une cantine citoyenne, rassemblé sous le nom de « Port numérique ». Cet espace hautement connecté sera un lieu d'information, de débat, d'innovation pour tous, afin de permettre aux citoyens et visiteurs de communiquer avec la ville, et de développer pleinement une démocratie 3.0, interactive et réactive.

sur tout le site : déviation de la voirie par la création d'un rond-point à hauteur de la place Sainte-Hilaire.

COMBIEN ?

13 000 000 euros + le parking

QUI ?

FEDER + RÉGION

La conception du Port numérique et l'aménagement de l'esplanade seront coordonnés par la Ville. Les voiries sont gérées par la Région, l'ensemble sera financé par l'Europe. Les travaux de construction du parking souterrain du Grognon seront financés et réalisés par le futur exploitant privé.

QUAND ? 2020

Après un premier sondage du sol, la suite des travaux de construction du parking attendra que la Région ait réalisé les obligations fouilles archéologiques, dans les zones n'ayant pas encore été analysées (début en 2016).

INVESTIT DANS SON

QUARTIER GARE-CASERNES

PLACE DE LA STATION

Une gare des bus



QUOI ?

La gare des bus périurbains, installée actuellement derrière le square Léopold, sera remplacée prochainement par une gare des bus moderne, bâtiment d'acier et de verre construit sur la dalle de la gare des trains. Une passerelle de 250 mètres, soutenue par un pont à haubans tendus sur un pylône haut de 50 mètres, permettra aux bus d'accéder aux quais d'embarquement, tandis que les voyageurs pourront y accéder par l'intérieur de la gare.

En parallèle, la circulation et les abords de la place de la Station seront réaménagés afin de fluidifier la circulation et accroître la convivialité de la place. L'esplanade sera entièrement réaménagée, avec plus d'arbres et de plus grands trottoirs. Une partie de la circulation sera reportée vers l'arrière de la Gare, pour réduire le flux de véhicule au centre-ville.

COMBIEN ?

50 millions d'euros

QUI ?

RÉGION + SNCB-HOLDING + SRWT (TEC) + VILLE

QUAND ? 2018

La demande de permis d'urbanisme a été déposée en avril 2014, déjà. La fin du chantier est prévue pour 2018.

SQUARE LÉOPOLD

Un centre commercial et un parking



QUOI ?

Un centre commercial, doté de jardins de 5000 m² sera construit au Square Léopold. Après la consultation populaire et les travaux de conciliation (voir en page 25), le projet retravaillé a été présenté au début de l'été. En plus de l'espace public vert créé sur le toit et de l'espace arboré maintenu (environ un tiers du parc actuel), une place publique sera aménagée dans le prolongement de l'entrée du centre commercial, ainsi qu'un parking souterrain sur 4 niveaux.

QUI ? Investisseur privé

QUAND ? 2018

La demande de permis d'urbanisme est attendue tout prochainement. Le chantier pourrait débuter courant 2016.



AUX CASERNES

Un palais de justice



QUOI ?

Un nouveau Palais de Justice sera construit sur une partie de l'actuel parking des Casernes. Le projet a été dessiné dans un souci d'accueil et de confort. Treize salles d'audience et une salle d'assises sont disposées autour d'une salle des pas perdus, lieu convivial de rencontre. Les bureaux, situés sur le périmètre encadrent l'ensemble. Sous une lumineuse verrière, des boîtes et des patios avec végétation accueilleront le public. En sous-sol, un parking de 79 places sera réservé aux magistrats et au personnel judiciaire. Le département de la Justice a donné son feu vert, le parcours administratif qui précède tout projet d'ampleur semble enfin se terminer.

COMBIEN ?

110 millions d'euros

QUI ? ÉTAT FÉDÉRAL (RÉGIE DES BÂTIMENTS + SPF JUSTICE)

QUAND ? 2018

Début du chantier courant 2016

ILÔT ROGIER

Le pôle des arts



QUOI ?

L'îlot Rogier, soit la zone comprise entre la rue Rogier et la rue Pépin accueillera un nouveau conservatoire, où seront rapatriés tous les projets du Conservatoire Balthazar Florence, ainsi que la future Cité des Métiers. Aux étages, entre 28 et 40 logements, tandis que le sous-sol offrira un parking accessible aux usagers et aux habitants. Le Grand Manège sera rénové, pour accueillir des activités artistiques diversifiées, de la musique classique aux musiques émergentes.

COMBIEN ?

13 000 000 euros + le parking

QUI ?

Investisseur privé/public
Fédération Wallonie-Bruxelles pour le conservatoire, Ville et Foyer Namurois pour le logement, Ville et Région pour le Grand Manège, et privé pour le parking.

QUAND ? 2017

Le premier volet (Grand Manège et Conservatoire) est prévu pour fin 2016 - début 2017.

AUX CASERNES

Parc, bibliothèque et logements



QUOI ?

A proximité du nouveau Palais de Justice, un vaste parc public arboré sera aménagé, encadré de bâtiments qui accueilleront la nouvelle bibliothèque communale ainsi qu'une centaine de logements.

QUI ?

La Ville de Namur, via la Régie Foncière, et le privé pour les bâtiments et le parking.

QUAND ? 2018

Les travaux pourraient démarrer dans un à deux ans.



AVENIR

DYNAMISATION URBAINE

MAIS AUSSI...

D'autres projets d'infrastructures collectives voient le jour à Namur, portés par des investisseurs privés ou publics. Petit tour d'horizon.

PL. DU PALAIS DE JUSTICE

Un parking souterrain

Privé



PLACE SAINT-AUBAIN

Une place publique

Province + Ville



RUE DE BRUXELLES

La nouvelle faculté des sciences

Université de Namur



RUE HENRI LEMAÎTRE

Centre sportif universitaire

Université de Namur



AVENUE REINE ASTRID

(ANCIEN CENTRE SPORTIF)

Le TRAKK

BEP + Privé



BOULEVARD MÉLOT

(ANCIENNE POSTE)

Centre de congrès + hôtel

Privé



Bien sûr, ces grands projets entraîneront pendant quelques temps, désagréments pour les riverains, les travailleurs, commerçants et entreprises namurois. La phase de chantier n'est pas la plus longue du processus, elle peut néanmoins faire peur. Les entrepreneurs, publics ou privés, à la manoeuvre en sont bien conscients. La Ville de Namur a, depuis plus d'un an déjà, mis sur pied un groupe de travail qui veillera, tout au long des chantiers, à proposer des solutions évolutives, intelligentes et réactives aux difficultés que les uns et les autres pourront rencontrer.



LA VILLE VOUS INFORME

Avant que la première pierre de tels projets ne soit posée, le parcours est long, et jalonné d'étapes où le citoyen est informé et invité à réagir.

Pour s'informer, les moyens ne manquent pas : la presse, bien sûr, mais aussi votre magazine communal, dont la rubrique « Roman de Gare » devient désormais un « Roman de ville ». Vous y retrouverez les informations à court terme (deux mois) sur les enquêtes publiques, les chantiers en passe de démarrer, et le cheminement de ces différents projets qui redessineront Namur demain.

Le Pavillon de l'Aménagement Urbain, ouvert en avril dernier, rassemble en un seul lieu toute l'information concernant ces projets. Maquette, images de synthèse, dossiers d'information ou expositions répondront à toutes vos questions.

C'est aussi au Pavillon de l'Aménagement Urbain que se tiendront les enquêtes publiques. Loin d'être une étape négligeable dans le parcours administratif d'un projet, l'enquête publique donne la parole aux citoyens, riverains, usagers ou entreprises afin qu'ils expriment leurs remarques, positives ou négatives, à l'égard du projet proposé.

Lorsqu'un projet d'ampleur est prévu dans un quartier, la Ville organise également des séances d'informations publiques, ouvertes à tous, où vous avez l'occasion de poser toutes vos questions aux responsables de projets.

Enfin, rappelons que les séances du Conseil communal, où se prennent les décisions de politique communale, sont également publiques.

Toutes ces informations seront également relayées sur les différents sites internet communaux.

Pour plus d'informations sur ces grands projets, consultez également

www.ville.namur.be | www.namurreprendvie.be | www.pavillon-namur.be